LES BONS GESTES

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE

Département de VAUCLUSE

www.vaucluse.fr

Ce qu'il faut savoir sur le
moustique tigre

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus* dit le moustique tigre, qui a la particularité de piquer **surtout pendant la journée.** A la différence des moustiques «habituels» (ausphète) qui piquent surtout au crépuscule et la nuit. Chaque femelle pond environ 200 oeufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves qui se transforment en moustique au bout de sept jours.

Comment le reconnaître ?

Ce moustique est petit et de couleur sombre. Il possède une ligne blanche médiane sur le thorax très caractéristique tachée de blanc. Ses pattes sont nettement rayées de blanc et noir d'où son surnom de «Moustique Tigre».

Où en est l'évolution du moustique en France ?

Ce moustique issu d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et de l'Océan Indien, s'est installé depuis 2004 dans les Alpes maritimes et progresse en région PACA vers notre département. Il n'y a cependant pas d'épidémie de chikungunya ni de dengue en France Métropolitaine.

Pourquoi est-ce
un danger ?

Sa piqûre peut transmettre la dengue ou le chikungunya.
La contamination est possible quand :
Une personne en voyage dans un pays où la dengue et chikungunya sont présents, se fait piquer par un moustique porteur de l'un des virus et attrape l'un des deux.
De retour en France, si cette personne devenue malade se fait piquer par un moustique «Aedes Albopictus» sain, elle l'infecte. Ce moustique alors atteint par le virus du chikungunya ou de la dengue peut à son tour transmettre le virus à une autre personne saine en la piquant.
Ces conséquences sont beaucoup plus graves chez les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes.

Quand faut-il
consulter ?

Je suis particulièrement vigilant si je reviens d'une zone tropicale : je consulte un médecin en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires ou de courbatures.

Devant une fièvre supérieure à 38,5°, avec une apparition brutale de douleurs articulaires invalidantes, pensez à un cas suspect de chikungunya.
Devant une fièvre supérieure à 38,5°, avec une apparition brutale et au moins un symptôme douloureux (par exemples, céphalées ou douleurs musculaires et articulaires), pensez à un cas suspect de dengue.

Comment éviter
sa prolifération ?

Au quotidien, chacun peut agir chez soi. En supprimant les eaux stagnantes autour de votre domicile, vous éliminez les lieux de ponte et de repos du moustique.

Quelques gestes simples :

- Supprimer tous les points d'eau stagnants : petits récipients, pneus usagés, encombrants, …
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine et supprimer les soucoupes des pots de fleurs.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et nettoyer régulièrement les gouttières.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau stagnante.

« J'ai eu la dengue lors d'un voyage dans le Pacifique, les symptômes sont ceux d'une grippe multipliés par 100, j'ai passé une semaine au lit sans manger avec des courbatures et de la fièvre.»

Comment
se protéger ?

- Appliquer sur la peau des produits anti-moustiques de types répulsifs (spray, crèmes) après avis du pharmacien ou de votre médecin surtout pour les enfants et les femmes enceintes. Ne pas les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants, notamment vérifier la présence de Deet et/ou de IR3535 dans ce répulsif…
- Porter des vêtements couvrants, longs et amples.
- Utiliser des diffuseurs électriques dans votre habitation ou des serpentins fumigènes à l'extérieur.
- Dormez sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus (en cas d'invasion importante).
- Deux moyens physiques complémentaires qui empêchent le moustique de se poser : le ventilateur et la climatisation.

L'avis du référent : Docteur Pingeon, médecin de santé publique ARS* Vaucluse

On élève le plus souvent, dans son propre jardin, l'albopictus qui nous pique. Supprimer chez soi, toutes ces petites poches d'eau stagnantes fait disparaître ces élevages.»

**Agence Régionale de la Santé*

c'est la Vaucluse attitude

Parce que la santé publique
et le confort des Vauclusiens est une priorité,

LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE S'ENGAGE DANS LE PLAN ANTI-DISSÉMINATION DES MALADIES DE LA DENGUE ET DU CHIKUNGUNYA,

transmissible par le moustique *Aedes Albopictus*
dit « Moustique Tigre ».

Pour ce faire, le Département suivra l'évolution de l'implantation de ce moustique et organisera, en cas de nécessité, une lutte anti-vectorielle avec l'aide de son prestataire technique l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID).

le Département le fait

Plus d'infos

www.vaucluse.gouv.fr
www.vaucluse.fr

Contacts

ARS - DT84
Cours Jean Jaurès
www.ars.paca.sante.fr
www.eid-med.com

Liens utiles

Ministère de la Santé
www.sante.gouv.fr

L'institut de veille sanitaire
www.invs.sante.fr

Pour les voyageurs
www.inpes.sante.fr
et ecdc.europa.eu

Département de Vaucluse - juin 2014

Département de VAUCLUSE

www.vaucluse.fr